
Histoire (s) et enjeu (x) d'une (re) dé/dé/dénomination : la Place rouge de Tiaret

Farid BENRAMDANE *

L'objet de notre réflexion porte sur une pratique linguistique, un fait concret, «micro-sociolinguistique», un fait anodin, presque insolite, mais combien révélateur de stratégies de verbalisation identitaire des locuteurs algériens face à des entreprises de réaménagement linguistique de type étatique.

Nous tenterons, donc, à travers un cas précis : *La Place rouge* de Tiaret, «*d'aborder la manière avec laquelle se structurent les relations entre les faits langagiers et les faits sociaux*»¹ de rendre plus visible et lisible les conditions de production d'une pratique linguistique, précisément onomastique (nom propre), son mode de réception ainsi que les interactions linguistiques, sociales et idéologiques, dans un contexte plurilingue, doublé de la dualité de verbalisation entre l'oral et l'écrit ainsi que celui, enfin, lié à des enjeux symboliques de pouvoir. On s'intéressera d'une part, au terme qui dénomme (le nom de la place) et, ensuite, forcément, à l'acte lui-même de dénomination tel que le formulent pertinemment Koskas et Kremin¹. C'est dire, en même temps, quels sont les processus énonciatifs et discursifs quand il s'agit de l'acte de re / dénommer un espace et quand, aussi, des perceptions collectives différentes et différenciées entrent en situation de conflit ? Dans un tel

* Enseignant, Université de Mostaganem, Chef du projet : « Dénomination et représentation mentales onomastiques en Algérie » PNR, CRASC Oran

¹- Koskas, E. et Kremin H. : Le terme dénomination s'emploie lorsqu'on veut référer à l'acte de dénommer et aussi au mot qui dénomme. « *Une fois, l'acte accompli et le mot produit retenu, on est passé du psychologique au linguistique, du locuteur à la langue, de l'individuel au social. On a reconnu et dont un statut à l'extra-linguistique. Ainsi la problématique de la dénomination s'articulera sur 3 axes : celui du sujet qui dénomme, celui de l'actualisation linguistique en tant que telle et des interactions sociales qu'elles impliquent et enfin celui du statut linguistique par rapport aux données empiriques, extralinguistiques* ». La dénomination. Présentation. In *Langages*, 1984.- p.1

contexte, est-ce que les faits d'écriture et les faits de parole restituent-ils, de manière identique, la même réalité référentielle ? Nous avons eu, l'occasion, dans d'autres conditions de montrer que ces pratiques onomastiques : deux dénominations pour une même réalité référentielle ont connu la même configuration durant la période coloniale² : celle de l'administration française, contenue dans tous les documents officiels, écrits : extraits d'actes d'état civil, jugements des tribunaux, enseignes, plaques de signalisation, etc. et celle des populations autochtones contenues uniquement dans les appellations orales. On parle souvent des limites objectives de l'oralité, mais on omet de dire que l'écrit, le document écrit, a, lui aussi, des limites objectives³. Les documents écrits peuvent - ils, à eux - seuls restituer de manière fidèle la réalité des usages onomastiques dans une société, de surcroît, à tradition orale ?

Une Place... comme toutes les autres places publiques

Il s'agit de l'histoire d'un micro - toponyme, en termes plus précis d'un odonyme (du grec odos «rue»). Son histoire est la suivante, elle peut être identique à celle de toutes les places publiques des petites villes, avec un centre - ville, où les gens se rencontrent, une fois par semaine, généralement la fin de semaine. La place est née avec la (re)construction de Tiaret la moderne, en 1843, par le Maréchal Lamoricière, sur les ruines d'un castellum de l'antique Tingartia (Tingartensis) la romaine⁴. Les populations autochtones sont pratiquement les mêmes et cela aussi loin que nous remontons dans le temps : Meknasa, Matmata, Louata, Meghila, Beni Louma, etc⁵. Notre place est une place de superficie tout juste moyenne. Elle regroupe hebdomadairement toutes les sensibilités politiques, légales ou illégales, les amateurs de foot-ball et divers sports, les syndicalistes, les corporations professionnelles (enseignants, pétroliers, postiers...), les artistes, toutes générations confondues, avec des espaces plus ou moins réservés, traversés, comme toute société

²- Benramdane, F. : Toponymie et transcription française ou francisée des noms de lieux en Algérie.- Thèse de magister, Texte ronéoté, Université d'Alger, 1995.

³- Pour Nacib, Youcef : « L'oralité recèle ses propres limites, inapte à rendre l'événement dans son exactitude historique, elle a tendance à en cristalliser un élément partiel sans fondement objectif ou à laisser dans l'ombre des faits potentiellement capitaux ». - Éléments sur la tradition orale, Alger, SNED, 1980.- 2ème édition, p.40

⁴- Canal, J : Monographie ancienne et moderne de Tiaret.- Bulletin de la Société de géographie et d'archéologie de la Province d'Oran, 1900.- p.3

⁵- Benramdane, F : Toponymie et établissements humains dans la région de Tiaret. Approche diachronique.- Actes Colloque international «Usages et métissages linguistiques au Maghreb», IRMC et EHSS, 16 et 17 juin 2002. Paris, Edition Maisonneuve Larose, (en cours de publication).

méditerranéenne qui se respecte, par de fortes affinités tribales et alliances de mariages. Les groupes se forment et se déforment et il est aisément facile, en se déplaçant, d'être au courant des informations les plus récentes et les commentaires les plus divers. Les campagnes électorales y ont la primeur. Cette place «mesure» la température politique et sociale de la cité. Les jeudi et vendredi matin, en trois heures d'intervalle de 9 h à midi, un déferlement d'être et d'informations se côtoient dans une densité et une fluidité communicatives remarquables. Cet espace est communément appelé *Blassa*, forme arabisée de «*La Place*». Le caractère informel des discussions sur cette place rend cet espace indépendant des appareils idéologiques ou du moins se donne, par l'usage, les moyens, parfois sans calcul politique, avec même beaucoup de naïveté, un contrôle informationnel très efficace à travers une pratique de bouche à oreille redoutable; le tout fonctionnant relativement dans un système du genre «*de petite dimension*» comme le définit Escarpit : «*un recours de bouche à oreille dans les systèmes de petite dimension est une des armes les plus efficaces des oppositions clandestines et des mouvements de résistance*»⁶.

De la Place Loubet à Place de la Victoire

Avant 1962, le lieu portait le nom de *Place Loubet*, du nom d'Emile Loubet qui fut Président du Sénat (1896), puis Président de la République française (de 1899 à 1906) et qui en 1903 avait visité l'Algérie.

Après l'indépendance, dans le cadre de la débaptisation / rebaptisation de la toponymie algérienne, on lui attribua une nouvelle appellation «Place de la Victoire». Dans les années 1970, en pleine lutte politique

⁶- Escarpit, R : « L'information s'élaborait collectivement sur l'agora, comme elle s'élabore encore aujourd'hui dans les ruelles des bazars, sur les trottoirs des villes africaines ou asiatiques, pendant les rencontres fortuites du paseo ou du corso. (...) Sur l'agora, la prise de parole publique (comme on l'observe à Hyde Park à Londres) était le seul moyen d'introduire une information nouvelle dans le système et de l'y diffuser. La diffusion ne s'opérait pas d'une manière mécanique, mais, circulant par des dizaines de milliers de voies et transitant par des milliers de relais, l'information subissait ce processus d'élaboration productive... à la constitution d'une identité collective.

Bien entendu, dans ce système déjà assez vaste pour être différencié en groupes rivaux, il n'était pas facile d'obtenir un consensus, notamment au niveau des enjeux, mais l'information y avait une valeur de pertinence commune. Il y a là une forme ancienne de ce qu'on appellera plus tard l'opinion publique, mais, alors que dans cette dernière est, dans les systèmes de grande dimension, une abstraction difficilement saisissable, c'est ici une présence effective, une force réelle, avec laquelle le chef éventuel doit compter même s'il exerce une autorité absolue.»- In : Théorie de l'information et pratique politique. - Paris, Ed. du Seuil, 1981.- p.72.

très âpre, dans cette région précisément, autour de la révolution agraire, donc de la nationalisation des terres et de leur distribution aux paysans pauvres, l'APC⁷ (Municipalité) de Tiaret, issue du Parti Unique le FLN (Front de Libération Nationale), comme toutes les mairies d'Algérie, inaugurent leur mandat par la réfection des trottoirs et par la mise en place d'un carrelage neuf sur les trottoirs et les places publiques, qui, en fait, n'en avaient même pas besoin.

L' «histoire» commence avec une «histoire» de... carrelage

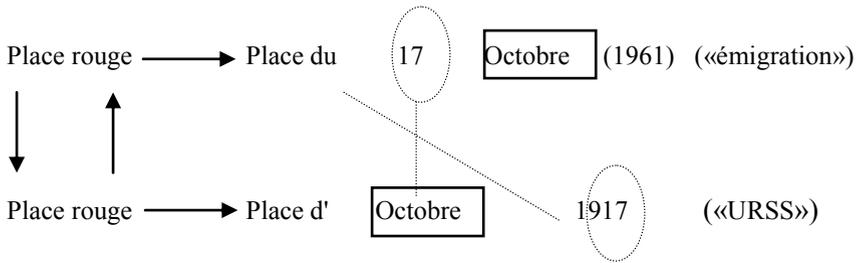
L'histoire de ce carrelage sur notre place publique va prendre une des orientations sémantiques et symboliques les plus inattendues. La place fut couverte d'un carrelage de couleur rouge. Les éléments politiques les plus actifs de l'époque, du PAGES (Parti de l'Avant-Garde Socialiste, héritier du Parti Communiste Algérien) et de la gauche du FLN, plus ou moins marxisante, très fortement engagés dans la Révolution Agraire vont être, sans qu'on puisse identifier exactement les auteurs, à l'origine d'une dénomination nouvelle : La Place Rouge, allusion évidemment faite à la célèbre *Place rouge* de Moscou, haut-lieu du communisme à l'époque.

Le nom fut adopté avec une rapidité déconcertante. Les autorités de l'époque (FLN et APC), prises au dépourvu par la généralisation de cette nouvelle appellation microtoponymique dans les transactions langagières des locuteurs locaux, décident de réagir. Des décisions sont prises :

1. attribuer une nouvelle appellation toponymique à la place,
2. la cérémonie officielle de re/re/redénomination (Place Loubet / Place de la Victoire / Place rouge) portera sur la mise en place d'une nouvelle plaque sur l'unique lampadaire des lieux;
3. elle portera désormais et officiellement le nom suivant : «Place du 17 Octobre 1961», allusion faite à la Journée nationale de l'émigration (17 octobre 1961).

A aucun moment, les auteurs de cette décision n'avaient fait le rapprochement, pourtant si évident, entre la nouvelle dénomination «Place du 17 Octobre» et la révolution bolchevique de... 1917. La symétrie des dates (17 octobre // octobre 1917, la coïncidence événementielle (octobre 1917 / octobre 1961) vont resémantiser les glissements opérés dans l'appellation orale, en renforçant le raccourci, non sans humour et plaisir, des «*fréquentateurs*» de la Place Rouge, communément appelés par les autorités de l'époque «*nass ta'r La Place rouge*» («les gens» de la Place rouge)

⁷- APC = Assemblée Populaire Communale.



La dénomination orale informelle, grâce à l'intrusion du code écrit sous sa forme la plus institutionnalisée (nom officiel sur une plaque), est assurée par conséquent d'un ancrage onomastique certain dans l'environnement toponymique local, à telle enseigne que, paraît-il, dans les rapports des services de renseignements (police et sécurité militaire), on ne parle que de **Place rouge**, jamais de **Place du 17 octobre 1961**.

Le temps aidant, l'appellation Place Rouge se «décontextualise», idéologiquement parlant, et s'installe progressivement dans les mœurs linguistiques de la région, dans sa fonction en somme toute dénotative comme il a été le cas pour le générique «*blassa*».

Le lieu, avec sa dénomination, continuera de remplir sa fonction hebdomadaire de rencontre informelle et devenir carrément dans les années 1980 un espace de contestation politique anti-pouvoir. Dans les mêmes années et même après, l'espace demeurera un haut lieu de légitimation de l'action politique, toutes tendances confondues : les campagnes électorales locales, régionales ou nationales sous le règne du Parti unique ou à l'ère du multipartisme, débutent, avant l'heure, sur la dite place. Des stratégies de présence sur La Place Rouge sont élaborées des mois à l'avance : l'un des quotidiens d'information national les plus importants en Algérie «*Liberté*» du 28 février 2002, dans sa rubrique «Le radar» inaugure ses incisives brèves par «*Législatives à Tiaret. La Place rouge continue de bouillonner, à en croire les informations qui y circulent...*».

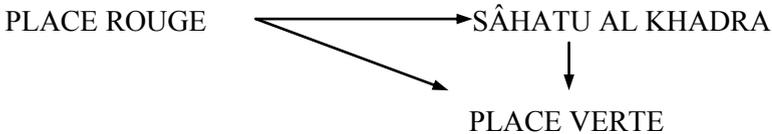
De La Place rouge à La Place verte (el sâhatu al khadra) : connotation contre connotation

Dans les années 1990, notre place et sa dénomination vont décidément connaître un autre sort, avec dorénavant une connotation idéologique très marquée et cela, suite à l'avènement de l'islamisme politique et du Front Islamique du Salut (FIS). Si le Parti unique (FLN) et son assemblée avaient opté pour le caractère officiel de leur dénomination, artificiellement renforcé, pour contrer la nouvelle connotation de la Place,

le FIS et ses élus choisissent une autre stratégie : remettre carrément en cause la dénomination *Place rouge* et cela, à partir du même registre linguistique, énonciatif et pratique qui a prévalu à sa création «spontanée», dans les années 1970.

Une des premières décisions prises par la municipalité à dominante «fissiste» fut alors :

1. de changer le carrelage de couleur rouge ;
ensuite
2. de choisir la couleur verte, couleur emblématique de l'islam ;
3. d'organiser de grandes ablutions collectives pour purifier la Place et sa dénomination «impie» ;
4. de re-/re /re /re dénommer la Place ou *Blassa*, avec l'ambition de changer, non pas le toponyme officiel (Place du 17 octobre) mais l'usage onomastique oral consacré ;
5. d'attribuer une nouvelle appellation conforme à l'idéologie dominante et à la nature du terrain (nouvelle couleur) ;
6. l'appellation, pour revêtir un caractère «sacré» ou «sacralisé», est énoncée en arabe classique (al sâhatu al *khadra* : *La Place verte*).



Effectivement, un carrelage de couleur verte fut installé, et, en juin 1991, le Parti islamiste lança, à partir de «La Place verte» son mouvement de désobéissance civile.

La nouvelle dénomination a-t-elle subsisté ? Non.

La raison déterminante n'a été ni politique, ni idéologique, ni militaire, mais... climatologique. Tout simplement. Le nouveau carrelage, de couleur verte mais de mauvaise qualité, s'est détérioré. Il a fini par prendre progressivement, le (mauvais) temps aidant - l'un des plus froids et rudes d'Algérie - une couleur marron argile, rougeâtre, carrément... «rouge» pour certains et pour la suite de l'histoire de la région.

Depuis, la plaque du 17 Octobre est tombée et a même disparu, le lampadaire aussi.

Les groupes s'y rencontrent, se forment et se déforment chaque fin de semaine et s'y donnent rendez-vous, comme d'habitude, y compris les plus irréductibles, en discourant définitivement : «*on se rencontre, comme d'habitude...OK...fi La Place Rouge!... inchallah!*».

Conclusion : la vérité orale et la vérité écrite de la réalité linguistique

Le présent processus de re/dé/dénomination appelle un certain nombre de remarques : tout d'abord, celle liée à la fonctionnalité effective du code écrit dans une société à tradition orale et à l'inscription onomastique de sa charge symbolique dans le marché des échanges socio-linguistiques. L'approche référentielle des dénominations toponymiques uniquement à partir des noms officiels, c'est-à-dire, ceux attribués par des institutions dûment mandatées, donc transcrits par écrit, ne rend entièrement pas compte de tous les processus de résistance, cristallisés dans et par les pratiques orales, et qui traduisent, le moins qu'on puisse dire, le poids de la charge subjective dans le processus d'(auto) / identification spatiale que s'attribue un groupe social. Ensuite, le nom propre, le toponyme précisément, désigne une entité réelle à laquelle on se réfère en tant que telle, peut-il renfermer, au-delà de l'unicité du signe écrit, des significations plurielles orales? D'un point de vue pragmatique, force est de constater que la dénomination linguistiquement différente et socialement différenciée d'un même lieu réalise une décantation sémantique identitaire et identificatoire, avec des visées communicatives fondamentalement opposées, cristallisées dans la dichotomie écrit/oral⁸. Peut-on parler, dans ce cas, de vérité orale et de vérité écrite de la réalité linguistique ? En d'autres termes, où est le sens de l'histoire dans ces cas d'espèces : dans les documents officiels écrits ou dans les pratiques orales ? Il est très intéressant d'observer la catégorisation théorique en toponymie élaborée si pertinent par Albert Dauzat⁹ et d'autres spécialistes dans la sphère culturelle occidentale, et son degré d'opérationnalité dans une société à tradition orale, où les usagers ont opposé et opposent toujours leurs propres stratégies de verbalisation identitaire.

⁸- Akin, Salih : va jusqu'à envisager, et à juste titre, « *une genèse socio-langagière des noms* ». Les noms, précise-t-il « *élaborés socialement, culturellement et historiquement, ceux-ci ne reflètent pas seulement la production de phénomènes identitaires révélateurs du passé, du présent et de l'avenir : ils construisent l'identité elle-même. Cette performativité implique un dépassement de la seule fonction conative attribuée aux noms et leur confère une orientation conative* ». Pour une typologie des processus redénotatifs ». In : Noms et re- noms. La dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires, sous la direction de Akin, Salih.- Rouen, Publications de l'Université de Rouen CNRS, 1999.- p. 59, Collection Dyalang.

⁹- Dauzat, A. : Les noms de lieux. Origine et évolution .- Paris, Ed. Delagrave, 1957.

Bibliographie

En plus des autres, les ouvrages cités en note, cf :

Dauzat, Albert : La toponymie française.- Paris, Ed. Payot, 1960.

Dictionnaire des noms propres : Paris, Ed. Larousse, 1982.

Liberté, quotidien national d'information, jeudi 28 février 2002.